

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD541

présenté par  
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 13, après le mot :

« favorisant »

insérer les mots :

« l'installation et la transmission pour au moins assurer ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La transition agroécologique indispensable pour atteindre la souveraineté alimentaire nécessite d'aller au-delà du simple renouvellement des générations d'agriculteurs qui équivaut à une installation pour un départ. Aussi, cet amendement propose de préciser que le renouvellement des générations est l'objectif minimal de la politique la politique d'installation et de transmission, et que celle-ci doit viser l'augmentation du nombre d'agriculteurs.